



PUBLIÉ LE 29/07/2025

Actions de surveillance du marché des DAE

Depuis 2015, les DAE sont intégrés dans le programme de surveillance renforcée des dispositifs médicaux de l'ANSM. Cela signifie que l'Agence mène à intervalles réguliers des actions d'évaluation des produits et des inspections chez les fabricants concernés.

Bilan de surveillance renforcée des défibrillateurs automatisés externes (26/04/2017) - Rapport

Lire aussi:

- Synthèse de la campagne d'inspections sur les défibrillateurs automatisés externes (24/11/2016)
- Bilan de l'enquête téléphonique réalisées auprès des exploitants « grand public (juillet 2014) Rapport
- Recommandations relatives à la maintenance des dispositifs médicaux (octobre 2011)